

Master 2 Entreprises, institutions, territoires et culture

À PROPOS DE CE PROGRAMME

Habilitation Nationale

Ce Master est inscrit au RNCP sous le code 38208.

Domaine : Entreprises et institutions

Parcours : Formation initiale

Durée de la formation

12 mois

Rythme de la formation

De septembre à février à temps plein au CELSA, suivis d'un stage de 3 à 6 mois en entreprise (ou d'un CDI/CDD) et de la réalisation d'un mémoire de recherche appliquée, qui fait l'objet d'une soutenance

Responsable(s) de Formation



ISABELLE LE BRETON-FALEZAN

Maîtresse de conférences

Coordination pédagogique



ALEXANDRA TANNIOU

Coordinatrice pédagogique

Tarif

Tarif formation initiale : 243€ + CVEC (95€)

Tarif formation continue : 8600€ (financement possible : individuel, OPCO, Région et CPF)

Information et contact

Conseil et orientation formation initiale

Catherine Jolis

catherine.jolis@sorbonne-universite.fr

Conseil et orientation formation continue

Ingrid Gay

ingrid.gay@sorbonne-universite.fr

Financement et contrat formation continue

Carine Bansede

carine.bansede@sorbonne-universite.fr

PRÉSENTATION

Cette formation prépare aux métiers de la communication dans la sphère publique et politique, avec une spécialisation dans le domaine de la communication des territoires et un accent sur les enjeux liés à la culture, au patrimoine et au tourisme. Elle accueille un ensemble de cours sur la communication culturelle, patrimoniale et touristique, appliquée notamment aux territoires. Les relations entre culture, tourisme et patrimoine sont étudiées, au fil notamment de l'évolution des politiques publiques (des collectivités à l'Europe), de la diversification des médiations et intermédiations numériques, et des acteurs qui relient ces mondes de diverses manières (institutions, agences, incubateurs, etc.).

PUBLICS

- les **étudiants de formation initiale** diplômés de niveau bac + 4 : venant de toutes disciplines (histoire, sciences politiques, droit, sociologie, Info-com, etc...), souhaitant se diriger vers la communication publique et/ou politique, et singulièrement dans le domaine des projets liés aux territoires dans leurs liens avec la culture ;
- les **professionnels** désireux de se former davantage dans ces champs, ou de se réorienter, de dynamiser sa carrière et/ou légitimer les missions qu'ils exercent déjà.

PRINCIPAUX DOMAINES D'ÉTUDES EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Sciences de l'information et de la communication, sociologie, histoire, sciences politiques, notions de droit constitutionnel et administratif, et enseignements professionnels en communication.

DÉBOUCHÉS

Cette formation permet de devenir spécialiste de la communication des territoires, et plus largement de la communication publique et/ou politique, de travailler dans les affaires publiques, en tant que consultant en agences, en tant que responsable de communication dans tout type d'institutions publique ou politique.

En savoir plus sur les compétences acquises en formation et les débouchés métiers

DIPLÔME

Le diplôme de master Information et communication, spécialité Communication des entreprises et des institutions, valide cette formation.

Ce Master est inscrit au RNCP sous le code **38208**.

PROGRAMME

APPROCHES THÉORIQUES DE LA COMMUNICATION DES ORGANISATIONS (10 ECTS)

A. Théories de l'information et de la communication

- Théories de l'Information et de la communication
- Sémiologie (mise à niveau)
- Analyse communicationnelle de la vie politique française

B. Stratégies de communication dans l'environnement économique et social

- Médiatiser l'Europe
- Etudes politiques, sondages et analyses quantitatives

C. Organisations, structures et fonctions

- Entre PR et relations institutionnelles : la Fondation du Patrimoine
- Communication politique de crise : les fondamentaux
- Institutions administratives et politiques françaises

SPÉCIALISATION PROFESSIONNELLE (20 ECTS)

A. Transformations médiatiques de la communication des institutions publiques

- Regards "agence" en communication des organisations publiques
- Enjeux de Défense, opinion et communication
- Médiatisations télévisuelles du politique
- Projets commandités / mise en situation professionnelle
- Entre territoires, tourisme et affaires publiques : AirBnB

B. Compétences et fondamentaux de la communication publique et politique

- Principes de communication publique et politique
- Techniques oratoires de crise en régime médiatique (studio TV)
- Plan de communication et institutions publiques
- Relations institutionnelles (dont cas SNCF)

C. Stratégies politiques et d'influence dans l'espace local et européen

- Les transformations du monde local : entre institutions et projets politiques
- La stratégie de marque de l'Etat
- Théorie et pratique de la participation citoyenne
- Affaires publiques et gestion du risque réglementaire
- Stratégies d'influence à l'heure de l'Union européenne

D. Langue vivante

- Anglais
- Conférence professionnelle « Master Class »

OUTILS D'AIDE À LA DÉCISION ET MÉTHODOLOGIES PROFESSIONNELLES (10 ECTS)

A. Langages et communication

- Anglais
- Marketing digital de la culture (dont cas de la Philharmonie de Paris)
- Territoires, communication et mondialisation : une approche anthropologique

- Stratégies électorales : la conquête du pouvoir local
- Les marchés publics en communication des territoires

B. Outils de diagnostic, d'analyse et d'aide à la décision

- Communication des organisations culturelles, patrimoniales et touristiques
- Concertation et Projets locaux
- Valorisation du patrimoine à l'échelle régionale. Stratégies, dispositifs et médiations
- Principes de communication muséale
- S'adapter au contexte pour agir : l'agilité en communication territoriale

C. Méthodologies professionnelles

- Marketing des territoires et marques partagées
- Stratégies promotionnelles et d'attractivité touristique
- Communication des projets urbains
- Maîtrise des Logiciels de création graphique

MÉMOIRE ET STAGE (20 ECTS)

- Méthodologie de la recherche et tutorats individuels

ACCOMPAGNEMENT DE LA FORMATION

- Présentation de l'école : modalités de formation, financement, scolarité, ressources documentaires, services informatique et audiovisuel
- Conférences, SPOC
- Insertion professionnelle : Présentation des dispositifs, ateliers et forums d'aide à la recherche d'entreprises et à l'insertion, coaching individuel, entretiens
- Participation facultative à la JPO (journée portes ouvertes)

Compétences acquises en formation et débouchés métiers

ADMISSION

La sélection à l'entrée en Master 2 au CELSA est réalisée en deux phases

1. **Admissibilité : examen du dossier déposé par le candidat sur la plateforme d'inscription du CELSA**
2. **Admission : si le dossier est retenu, entretien avec un jury d'admission à distance**

La sélection cherche à apprécier les qualités de réflexion du candidat, sa culture générale, ses connaissances dans la spécialité, ses motivations pour l'orientation choisie, et à découvrir sa personnalité.

Les candidats doivent s'inscrire via l'une des voies d'accès proposées en fonction de leur profil et réussir les épreuves de la voie choisie afin d'intégrer la formation.

Les candidats ne peuvent se présenter qu'à une seule option de Master 2 au CELSA. Toutefois, lors de l'audition en commission d'admission, le jury peut envisager avec le candidat une réorientation vers une autre option de la même spécialité.

Il n'y a pas de limite d'âge pour postuler.

Modalités, épreuves, calendriers et inscriptions détaillés par voie d'accès**En formation initiale****VOIE GÉNÉRALE****Conditions d'admission**

Sont admis à constituer un dossier d'inscription :

- Les étudiants ayant suivi avec succès un cycle de quatre années d'études supérieures, dans un établissement public ou privé, français ou étranger.

Les étudiants des pays où le français n'est pas langue officielle devront justifier d'un bon niveau de français (DELFI niveau B2 ou DALF niveau C1, TEF niveau 4 ou encore TCF...).

Période d'inscription & calendrier

Période d'inscription : du 10 janvier 2024 à 12h au 11 mars 2024 à 12h

Calendrier des épreuves

- Résultats admissibilité : 5 avril 2024
- Épreuves orales d'admission : du 29 avril au 24 mai 2024
- Résultats admission : 29 mai 2024 à partir de 14h par mail personnalisé

Rentrée : 10 septembre 2024

Les épreuves

L'admission se fait sur dossier et entretien de motivation

Admissibilité

Les éléments suivants seront demandés lors de constitution du dossier d'admissibilité sur la plateforme **numérique d'inscriptions** : <https://concours-celsa.sorbonne-universite.fr/>

Un dossier administratif comprenant :

- une pièce d'identité (format pdf)
- le certificat de scolarité de l'année en cours ou diplôme de Master 1 (faire traduire en français les diplômes étrangers) (format pdf)
- la photocopie du DELF, TEF niveau 4, TCF, SELFEE pour les étudiants non francophones (format pdf)
- Notification de l'avis d'attribution de bourse sur critères sociaux le cas échéant
- Attestation de handicap le cas échéant (certificat médical, carte d'invalidité...)
- Règlement des frais de concours (70 € ou 30 € pour les étudiants boursiers sur présentation de la notification de l'avis de bourse recto-verso de l'année universitaire en cours). Cette somme, servant à couvrir les frais de dossier, ne peut être retournée en cas d'absence ou d'abandon aux épreuves d'entrée.

Un dossier donnant lieu à l'évaluation de la candidature comprenant :

- le questionnaire de motivation (disponible en ligne)
- Curriculum vitae (format pdf)
- la présentation d'une réalisation (académique, professionnelle ou personnelle) de nature à éclairer la candidature. Ne pas joindre la réalisation en elle-même, mais en proposer la présentation synthétisée en une page (format pdf)
- les bulletins de notes de Licence 3 ou équivalent (format pdf)

Vous avez des questions ou des difficultés avec la plateforme, merci de consulter la page d'aide.

Admission

Entretien avec un jury

Les candidats déclarés admissibles à l'issue de l'évaluation de leur dossier telle que décrite ci-dessus seront individuellement invités à un entretien oral à distance au cours duquel un jury mixte (universitaires et professionnels) interroge le candidat sur sa motivation, son projet professionnel et ses connaissances.

Le jury d'admission arrête, en fonction des places disponibles, la liste des candidats admis, éventuellement complétée par une liste d'attente.

Conseils bibliographiques

>> Téléchargez la bibliographie

Nous recommandons fortement la lecture des ouvrages cités. Cette liste n'est pas exhaustive. Le candidat peut compléter ces lectures par sa propre bibliographie et la lecture régulière de la presse économique, sociale et culturelle.

VOIE SPÉCIFIQUE SORBONNE UNIVERSITÉ

Le CELSA propose aux étudiants de Master 2 Recherche de la faculté de Lettres et de Master 2 de la Faculté des Lettres inscrits en master Recherche et les étudiants de la Faculté des Sciences ou de Santé inscrits en 2e année de master professionnel CELSA Communication.

Conditions d'admission

Sont concernés les étudiants Sorbonne Université de la faculté de Lettres inscrits en master Recherche et les étudiants de la faculté de Sciences ou de Médecine inscrits en master 2e année.

Les étudiants Sorbonne Université peuvent s'inscrire au concours d'entrée en master 2 professionnel **dans l'une des options proposées en communication** au CELSA en choisissant la « voie spécifique SORBONNE UNIVERSITÉ », **s'ils remplissent les conditions suivantes :**

- Avoir validé leur 1ère année de Master dans l'une des 3 facultés de Sorbonne Université
- Avoir rempli un dossier avec l'ensemble des éléments demandés sur notre plateforme
- Pour les options en apprentissage d'avoir moins de 30 ans au moment de la signature du contrat avec l'entreprise

Période d'inscription & calendrier

Période d'inscription : du 10 janvier 2024 à 12h au 11 mars 2024 à 12h

Calendrier des épreuves

- Résultats admissibilité : 5 avril 2024
- Epreuves orales d'admission : du 29 avril au 24 mai 2024
- Résultats admission : 29 mai 2024 à partir de 14h par mail personnalisé

Rentrée : 10 septembre 2024

Les épreuves

L'admission se fait sur dossier et entretien de motivation

Admissibilité

Les éléments suivants seront demandés pour constituer le dossier de candidature sur la plateforme **numérique d'inscriptions** :
<https://concours-celsa.sorbonne-universite.fr/> :

Un dossier administratif comprenant les éléments suivants :

- une pièce d'identité (format pdf)
- le certificat de scolarité de l'année en cours ou diplôme de Master 2
- Notification de l'avis d'attribution de bourse sur critères sociaux le cas échéant
- Attestation de handicap le cas échéant (certificat médical, carte d'invalidité...)

Un dossier donnant lieu à l'évaluation de la candidature comprenant les éléments suivants :

- le questionnaire de motivation (disponible en ligne)
- Curriculum vitae (format pdf)
- la présentation d'une réalisation (académique, professionnelle ou personnelle) de nature à éclairer la candidature. Ne pas joindre la réalisation en elle-même, mais en proposer la présentation synthétisée en une page (format pdf)
- les attestations de 1ère année de Master (format pdf)

Vous avez des questions ou des difficultés avec la plateforme, merci de consulter la page d'aide.

Assurez-vous que votre dossier d'inscription comporte bien toutes les pièces requises : les dossiers incomplets ne seront pas retenus.

NB : Les candidats qui choisissent la voie interne Sorbonne université ne peuvent pas s'inscrire à la voie générale du concours d'entrée.

Admission

S'ils sont retenus, les candidats de la voie Sorbonne Université passent l'épreuve orale d'admission comme les autres candidats. Ils seront individuellement invités à un entretien oral à distance avec un jury composé d'un universitaire et d'un professionnel.

Ils ne bénéficient pas de place réservée.

Conseils bibliographiques

>> Téléchargez la bibliographie

Nous recommandons fortement la lecture des ouvrages cités. Cette liste n'est pas exhaustive. Le candidat peut compléter ces lectures par sa propre bibliographie et la lecture régulière de la presse économique, sociale et culturelle.

En formation continue

VOIE SPÉCIFIQUE FORMATION CONTINUE

Conditions d'admission

Pour être candidat, il convient :

- d'avoir **26 ans** (ou plus) au 1er janvier de l'année de formation
 - de justifier de **3 années minimum d'expérience professionnelle**
 - d'être titulaire du diplôme national de **Maîtrise ou d'un Master 1**
- (Attention : les diplômes ou titres portant la mention d'une « homologation » ne peuvent donner lieu à une « équivalence de titre »)

Conditions particulières à la Validation des acquis professionnels et personnels (VAPP)

Les candidats de formation continue intéressés par ce cycle mais ne pouvant justifier du diplôme demandé (bac +4) peuvent déposer une demande écrite de validation des acquis pour dispense de titre (à joindre au dossier de candidature). Ils doivent toutefois impérativement être titulaires d'un diplôme bac +2 minimum et pouvoir justifier d'une expérience professionnelle de 3 ans minimum en rapport avec la formation visée.

>> En savoir plus

Période d'inscription & calendrier

IMPORTANT : Merci de bien vouloir prendre en compte le fait que les dates d'inscription au CELSA sont indépendantes des dates limites exigées pour le financement d'une formation par un OPCO ou France Travail.

Période d'inscription : du 29 janvier à 12h au 15 mars 2024 à 12h

- **Commission d'admission** : Commission de VAPP et commissions d'admission organisées au fur et à mesure de l'arrivée des dossiers.
- **Résultats d'admission** : 29 mai 2024

Rentrée : 10 septembre 2024

Les épreuves

L'admission se fait sur dossier et entretien de motivation

Admissibilité

Les éléments suivants seront demandés pour constituer le dossier de candidature sur la plateforme **numérique d'inscriptions** : <https://concours-celsa.sorbonne-universite.fr/> :

Un dossier d'admissibilité comportant :

- la photocopie d'une pièce d'identité (format pdf)
- les photocopies du baccalauréat et de tous les diplômes obtenus (format pdf)
- un curriculum vitæ détaillé et actualisé avec une photo (format pdf)
- les pièces justifiant de l'expérience professionnelle requise (certificats de travail ou photocopies des bulletins de salaires exclusivement) classées dans l'ordre chronologique et reprises dans un tableau récapitulatif : télécharger le modèle (format pdf)
- une note de 2 pages explicitant les acquis professionnels et personnels, les motivations pour la formation envisagée et le projet professionnel (format pdf)
- les candidats n'étant pas titulaires du diplôme requis (Maîtrise/Master 1) doivent rédiger un courrier pour demander que leur dossier soit examiné en commission de VAPP (validation des acquis professionnels) pour dispense de titre, en indiquant le dernier diplôme obtenu (format pdf)
- le règlement des frais de dossier de 70 €. Cette somme, servant à couvrir les frais de dossier, ne peut être retournée en cas d'absence ou d'abandon aux épreuves d'entrée.

Vous rencontrez des difficultés avec la plateforme, merci de consulter la page d'aide.

Vous avez des questions sur les formations destinées aux professionnels, merci de contacter : ingrid.gay@sorbonne-universite.fr
Admission

Les dossiers nécessitant une VAPP seront étudiés dans un premier temps en commission. Une recevabilité favorable permet d'être convoqué en entretien.

Les candidats retenus seront individuellement invités à un entretien oral avec un jury composé d'un universitaire et d'un professionnel. Toutes les informations concernant l'entretien, qui pourra être organisé à distance, seront envoyées par courriel aux candidats.

Conseils bibliographiques

>> Téléchargez la bibliographie

L'attention des candidats doit être portée sur le haut niveau d'exigence du master 2 et sur l'importance de la cohérence entre les acquis théoriques, les acquis de l'expérience et le projet professionnel.